Infolettre - Mars 2017

CLUB DE L'AMITIE DE VERNET-LES-BAINS



Siège social: 9 bis, avenue Saint Saturnin - 66820 VERNET-LES-BAINS

Téléphone: +33 6 95 99 25 45

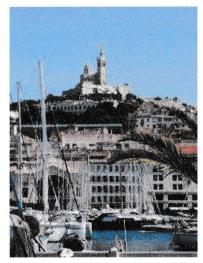
Site WEB: http://clubamitie-vernetlesbains.e-monsite.com



Voyage sur le Rhin : Réunion d'information et rappel des consignes avant le départ le mardi 22 mars à 16 heures 30 au club!

Excursion à Toulouse: Il reste encore quelques places disponibles pour cette aventure aéronautique qui aura lieu les 17 et 18 mai prochains. Le prix définitif est de 262 € par personne. Il est demandé de verser un deuxième acompte de 150 € dès à présent et le solde (62 € + supplément chambre individuelle le cas échéant) avant le 15 avril 2017.





Excursion à Marseille: Les dates sont maintenant connues : 23 et 24 septembre 2017. Visite du vieux port, de Notre Dame de la Garde et du MUCEM pour la première journée. Dîner et soirée dans un hôtel en centre ville. Le lendemain, croisière entre Marseille et Cassis pour admirer le site unique des calanques. Le prix devrait se situer autour de 250 € (chambre individuelle en sus). Un acompte de 50 € est demandé lors de l'inscription.

A l'étude : le petit train des Fenouillèdes à l'automne...



<u>Des chiffres et des lettres</u>: L'activité a repris depuis l'automne mais ne semble pas attirer beaucoup d'amateurs. N'hésitez pas à contacter l'animatrice Brigitte GOZE (04 68 05 38 67 ou 06 97 14 51 16) qui se tient à votre disposition pour tirer les voyelles et les consonnes le jeudi après-midi à partir de 14 heures 30. Si le compte n'est pas toujours bon, les mots de deux lettres sont

acceptés! Un goûter vous est bien sûr proposé et l'essentiel est de passer un bon moment en évoquant peut-être Max Favalelli n'est-ce pas ?

<u>Loto</u>: Le conseil d'administration a eu vent d'un souhait émis par certains de voir plus souvent des lotos avec lots conséquents organisés. Les animateurs d'activité / membres du conseil se tiennent à votre disposition pour recueillir vos idées et vos souhaits avec quelques questions qui vous seront posées. Faîtes leur donc le meilleur accueil!



Retenez la date du dimanche 22 octobre pour notre assemblée générale annuelle.





Le renouvellement des inscriptions au club se fera à partir du mois de juin 2017 pour la saison 2017-2018 pour des contraintes d'assurance, en particulier pour les randonneurs.

<u>Nota</u>: Comme pour toutes les activités de voyages ou excursion, les chèques sont à rédiger à l'ordre du « club de l'amitié ». Nous encaissons les chèques et nous refaisons un chèque unique à l'ordre du voyagiste qui doit être considéré comme le seul organisateur de l'activité.